



## Notre mission

Nous réalisons une évaluation individuelle, objective et équitable de la capacité des personnes à assumer les actes essentiels de la vie : la nutrition, la mobilité et l'hygiène corporelle.

Nous déterminons le droit d'accès des personnes dépendantes à des services professionnels et techniques répondant à leurs besoins et à ceux de l'entourage afin de leur permettre de vivre dans la dignité.

Nous veillons à la gestion optimale et impartiale des prestations de l'assurance dépendance en fonction des ressources disponibles.

Nous informons et conseillons nos partenaires publics et privés quant aux besoins de la population dépendante.



MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Cellule d'évaluation et d'orientation  
de l'assurance dépendance

## Notre vision

Nous voulons garantir aux personnes dépendantes une participation en tant qu'acteur à part entière de notre société en contrant leur isolement et en leur proposant une offre de soins diversifiée et coordonnée répondant à des besoins précis, sur une longue durée, et contrôlés dans leur exécution.

Nous voulons accentuer la prévention de la dépendance et contribuer au développement de la gériatrie.

Nous développons des processus de décision harmonisés, rapides et transparents dans une structure clairement définie reposant sur des rôles facilement identifiables.

Nous voulons conforter notre position en développant des relations de partenariat efficaces au sein du secteur des soins, soutenu en cela par une opinion publique favorable.